

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 723 Approbation d'un projet de convention-cadre de collaboration scientifique entre la Ville de Paris et le Ministère des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC Ile-de-France).

Mme Karen TAIEB, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris du 28 septembre 2021, par lequel la Maire de Paris lui propose l'approbation d'un projet de convention-cadre de collaboration scientifique entre la Ville de Paris et le Ministère des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC Ile-de-France) ;

Sur le rapport présenté par Mme Karen TAIEB au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Le projet de convention de collaboration scientifique entre la Ville de Paris et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC Ile-de-France), joint en annexe de la présente délibération est approuvé.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO